

Image not found or type unknown



Bail de location et personne à charge

Par **Bryoche**, le 17/09/2019 à 14:46

Bonjour, notre bail finit le 30 nov pour vente. nous sommes un couple marié avec un enfant et ma mère invalide (très malade) plus de 80 pourcent qui a une retraite mais je l'ai mise sous mes impôts puisque je gère tout pour elle, aidante tutrice etc. Pour trouver une nouvelle location adaptée (une chambre en rdc, ds notre commune, c'est un sacerdoce) mais ma question est ma mère est-elle une colocatrice si elle est à ma charge ? Ça m'empêche aussi de savoir si on peut prétendre aux GLI (ass. loyers impayés) et sur quels revenus me baser. Merci beaucoup, notre situation est plus qu'urgente.